

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e)

TÉL. CENTRAL 80-83

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e)

Téléph. : CENTRAL 69-70

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 6 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9^e)

De 3 à 6 heures

Nouvelles de province

LA MARINE DE GUERRE A TOULON

Toulon, 6 juillet. — La troisième sous-commission de la marine de guerre, à la Chambre des Députés, présidée par M. J.-B. Abel, député de Toulon, est arrivée à midi à Toulon. Elle commencera ses enquêtes cet après-midi.

La sous-commission, qui comprend parmi ses membres MM. Chauvet, député de la Gironde ; Ignace et Navarre, députés de la Seine, et Berthon, député du Var, a pour mission de s'occuper des questions suivantes : 1. L'organisation du travail dans les arsenaux des ports de guerre et dans les établissements hors des ports ; 2. Le fonctionnement du service de santé maritime ; 3. Les marchés de la marine.

Nouvelles de Hollande

UN ZEPPELIN QUI PASSE

Amsterdam, 6 juillet. — Le *Nieuwe Rotterdam Courant* apprend qu'un grand dirigeable a passé au-dessus de Groningen, hier soir, à sept heures, allant vers l'est.

Sur le front russe

Genève, 6 juillet. — La Tribune de Genève annonce qu'entre la Wierp et la La-bunka, les Russes ont infligé de fortes pertes à l'ennemi et repoussé toutes ses attaques près d'Obrocz. Une charge des Cosaques a été couronnée de succès et plus de 15 kilomètres de terrain ont été repris par les Russes qui ont fait un grand nombre de prisonniers.

L'activité allemande s'est beaucoup ralentie entre Lemberg et Sokal ; près de la Wisluta, les Allemands cherchent à redoubler les Russes à l'ouest de l'armée austro-germanique qui occupe la Pologne russe. Les Russes ont remporté plusieurs succès sur la Wyszyna et fait quelques centaines de prisonniers.

La vie économique du pays

MM. Briand, ministre de la Justice ; Ribot, ministre des finances ; Marcel Sembat, ministre des travaux publics ; Thomson, ministre du commerce ; Fernand David, ministre de l'Agriculture ; Thierry, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, se sont réunis ce matin au ministère de la Justice.

La réunion avait, croyons-nous, pour objet l'étude des mesures propres à assurer la reprise, aussi large que possible, de la vie économique du pays.

Cette étude sera poursuivie dans d'autres réunions.

Nouvelles des Dardanelles

LE GENERAL LIMAN VON SANDERS BLESSE

Londres, 6 juillet. — Les journaux reproduisent une dépêche d'Athènes d'après laquelle le général Liman von Sanders aurait été blessé aux Dardanelles.

Nouvelles de Suisse

UN JOURNALISTE GERMANOPHILE SE RETIRE

Genève, 6 juillet. — Le conseiller national Sigg, de Zurich, annonce aux lecteurs du *Vorwaerts* suisse qu'il abandonne la direction de l'organe socialiste. Dans son article d'adieu, M. Sigg, qui est d'origine allemande, fait entendre que le conflit des opinions au sujet de la guerre lui a fait renoncer, dans ses fonctions journalistiques, des désagréments qui le déterminent à la retraite.

A l'opposé des organes socialistes de Genève et de Berne, qui combattent les progrès allemands, le *Vorwaerts* suisse, dirigé, sous la direction de M. Sigg, une neutralité absolue.

tude des mesures propres à assurer la reprise, aussi large que possible, de la vie économique du pays.

Cette étude sera poursuivie dans d'autres réunions.

Echec d'un projet de conférence internationale

Amsterdam, 6 juillet. — Les syndicats allemands avaient proposé aux syndicats anglais la réunion d'une conférence internationale syndicale. Le secrétaire des syndicats anglais a refusé, pour la raison qu'en Angleterre, comme en France, on a trop d'animosité et d'horreur contre la manière de faire la guerre des Allemands. Les deux peuples n'ont qu'un cri de vengeance. Le bœuf de chasser les Allemands pour leurs cruautés est trop fort pour que cette conférence puisse avoir lieu.

Les Pirates

UN VAPEUR NORVÉGIEN TORPILLE

Londres, 6 juillet. — Le vapeur norvégien *Prek*, allant de Cherbourg à Warwick sur lest, a été torpillé ce matin au large de Harwich et a coulé en cinq minutes.

L'équipage est sauvé.

Le Travail Parlementaire

PLUS Digne du XIII^e siècle!

POUR LES MUTILES DE LA GUERRE

On ne s'occupe jamais assez de la situation des intéressés des mutilés de la guerre. Des parlementaires, tels que MM. Beauvage, sénateur, et Lachaud, député, — sans oublier Herriot, sénateur, — maire de Lyon — ont consacré tous leurs efforts à la meilleure de la rééducation professionnelle, qui deviendrait, mais, après un geste de l'agriculture, les bras des braves gens ? Est-ce que les patrons consentiraient à prendre à côté des ouvriers valides, ces travailleurs mutilés ?

M. Henri Labrousse, député de la Seine, a posé cette question, et vient de déposer une Proposition de Loi tendant à réserver des emplois civils aux mutilés de la guerre.

Dans son brillant exposé des motifs, qui l'ont servi à rédiger le texte de son projet, il déclare : « A l'heure où toutes les bonnes volontés se groupent pour améliorer l'existence des grands blessés de la guerre et leur restituer une partie de leur valeur sociale, il convient que les services publics accueillent généreusement dans leurs cadres ces glorieux victimes. »

« Les raisons d'ordre moral et d'ordre économique justifient notre proposition. L'admission des mutilés de la guerre aux emplois civils n'apportera pas seulement à eux-mêmes, à leurs familles, à leurs proches, à leur solidarité nationale. Leur judicieuse accession à ces emplois servira aussi la vie matérielle du pays ; elle facilitera l'utilisation de leurs facultés et contribuera à entretenir l'industrie du travail chez des invalides qui pourraient rebouter les ailes de la concurrence et l'apprêt de la lutte pour la vie. »

M. Henri Labrousse demande à ses collègues d'accomplir un geste de justice et de reconnaissance envers les glorieux mutilés en votant sa proposition, dont voici l'article premier :

« Les militaires des armées de terre et de mer, formés ou retraités à la suite de blessures ou d'infirmités contractées en service commandé pendant la guerre actuelle pourront concourir, sous les conditions de leur grade et de la durée de leurs services, pour les emplois réservés aux mutilés de la guerre, à partir du 1^{er} janvier 1915, dans les conditions et les limites qui seront déterminées par un règlement d'administration publique. »

Cette proposition sera certainement adoptée.

LES CONGES POUR LES MOBILES

La Commission d'assurance et de prévoyance sociales a entendu la déposition faite par le président du Congrès international pour la question des congés à accorder aux hommes présents sur le front.

Le résultat des déclarations qui lui ont été faites par le président du conseil que des mesures ont été prises pour que les congés soient accordés aux hommes présents sur le front.

LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE EN BLE ET FARINE

La Chambre, dans sa séance du 21 mai, avait adopté — après une houleuse discussion — un projet de loi portant ouverture d'un crédit additionnel pour avances en vue d'achats de blés destinés aux besoins de la population civile, mais le Sénat crut devoir y adapter de profondes modifications.

Au lieu des 50 millions précédemment prévus pour l'achat de blés, le nouveau projet, dont M. Albert Buisson est l'auteur, inscrit comme fonds de roulement destinés aux acquisitions de blés et farines une somme de 120.000.000 fr. Il est indiqué en outre que le total des engagements de dépenses, pour ces achats ne pourra pas excéder 120 millions.

La caractéristique des modifications apportées par le Sénat réside dans l'autorisation accordée aux préfets pour fixer le prix des farines selon leur taux d'extraction.

Jusqu'à ce jour, le droit de taxation n'était accordé que pour les blés ; dorénavant, il sera étendu aux farines.

Le vote du projet interviendra sans doute dans une prochaine séance.

Plus digne du XIII^e siècle!

M. Charles V. Eliot, président émérite de l'Université Harvard, vient d'adresser la lettre suivante au poète Francis Viéte-Griffin :

« Mon cher monsieur, j'ai reçu récemment par l'intermédiaire de M. Tunell, un exemplaire de votre brochure intitulée : *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, et je veux accuser réception de cet exposé documentaire aussi déplorable qu'humiliant. Tous les Américains qui pensent se rendre compte que la guerre actuelle est faite par les Allemands d'une façon plus digne du treizième siècle que de notre vingtième siècle, et que le travail de dévastation des armées allemandes par les ordres de leurs officiers supérieurs indique clairement ce que sont la civilisation prussienne et la nouvelle religion allemande. Les Américains intellectuels espèrent ardemment que lorsqu'elles pénétreront sur le sol de l'Allemagne, les armées alliées n'opéreront pas de semblables ravages et que si alors ni avant cette invasion, elles n'imiteront les pratiques barbares de leurs adversaires. »

Cette guerre devra fournir la preuve définitive que la civilisation des nations plus libres de l'Europe est supérieure à celle des nations qui sont gouvernées autocratiquement depuis les guerres napoléoniennes.

Les Ministres n'ont pas tenu Conseil aujourd'hui

En l'absence du Président de la République, les ministres n'ont pas tenu leur conseil habituel du mardi.

DEMAIN : Un article du Général PERCIN intitulé :

UNITES ACTIVES UNITES DE RESERVE (Suite)

Bourse de Paris DU MARDI 6 JUILLET 1915

L'ensemble de la cote est très calme, les cours se bornant à se retrouver aux environs de leur précédent niveau, sauf les Fonds russes, en nouvelle réaction.

Fonds d'Etats. — Français 3 1/2, 69 95 ; 3 1/2, 91 40. — Russie 1901, 62 95 ; 1896, 79 ; 1906, 87 75 ; 1909, 79 50 ; 1914, 87 50. — Extérieure, 84 75.

Actions diverses. — Banque de France, 4.600. — Banque de Paris, 863. — Crédit Lyonnais, 1.025. — Banque de l'Azov, Don, 1.030. — Banque russo-asiatique, 400. — Banque ottomane, 450. — Nord, 1.305. — Suez, 4.180. — Métro, 435. — Nord-Sud, 100. — Omnibus, 421. — Thomson, 575. — Saragosse, 347. — Briants ord., 306 ; priv., 325. — Maritimi, 460. — Toulon, 1.190. — Monaco, 2.356 ; 1/5, 470. — Malacca, 114 50. — Caoutchouc, 70.

Valeurs minières. — Naphté, 340. — Lianosoff, 301. — Colombia, 1.155. — Grosnyi ord., 2.045 ; priv., 2.245. — Tharsis, 149. — Utah, 385 50. — Spassky, 56 75. — Balia, 318. — Rand Mines, 123 50. — Modderfontein B, 158 50. — Chartered, 13 75. — De Beers ord., 283 ; priv., 319 50. — Jagersfontein, 17. — North Caucasian, 36 75. — Spiess, 18 25. — Rio, 1.555.

La Journée de la Marseillaise

Rouget de l'Isle au Panthéon

Le Conseil Municipal de Paris et le Conseil d'Arrondissement de Sceaux se rallient à cette manifestation nationale

La journée de la Marseillaise aura lieu le 14 juillet. A l'occasion de la Fête Nationale, les centres de Rouget de l'Isle seront transférés au Panthéon.

Telles sont les décisions que va prendre le gouvernement et qui seront soumises, avant la fin de cette semaine, à l'approbation du Parlement, sous la forme d'un projet de loi.

Deux manifestations ont eu lieu, hier, en faveur de la journée de la Marseillaise. L'une, au Conseil municipal de Paris. M. Henri Rousselle a déposé cette proposition qui a été adoptée par acclamation.

Le Conseil a émis le vœu qu'à l'occasion du 14 juillet, les centres de Rouget de l'Isle soient transférés au Panthéon.

L'autre, au Conseil d'arrondissement de Sceaux. Cette assemblée, où sont représentés les habitants de Choisy-le-Roi, a prononcé l'avis le plus favorable à propos de la manifestation de la Marseillaise.

En outre, elle a délégué, pour y assister, son bureau, à la tête duquel se trouve M. le docteur Lombard, réçu président à l'unanimité.

Tout le monde est d'accord en France pour demander le transfert des restes de Rouget de l'Isle au Panthéon.

M. HENRI ROUSSELLE
Conseiller municipal de Paris

A l'issue de la séance au cours de laquelle le conseiller du 13^e arrondissement a fait adopter son vœu, nous avons pu nous entretenir quelques instants avec lui :

« Que pensez-vous de la journée de la Marseillaise préconisée par le *Bonnet Rouge* ? »

« Je ne puis que l'approuver complètement, absolument. Rien ne doit être négligé à l'heure actuelle, pour exalter le sentiment patriotique dans la population parisienne. La Fête Nationale, cette année, ne sera pas seulement la journée du 14 juillet. Elle sera surtout la journée de la Marseillaise. Aucune opposition ne peut s'élever contre ce beau projet. Cette cérémonie sera grandiose et mémorable, car le peuple de Paris tout entier y participera. »

A l'occasion de cette fête, j'ai demandé — et le Conseil municipal s'est rallié à ma proposition, — que l'on répare le chef-tour de Rodé, à l'Arc de Triomphe. Notre belle Marseillaise ne sera plus désignée comme autrichienne, car le vainqueur brillera sous le clair soleil du 14 juillet ! »

M. POIRIER DE NARQAY
Député de Paris

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le représentant du 13^e arrondissement, qui nous faisait partie de la délégation parlementaire qui a présenté aux ministres les vœux de la population parisienne à propos de la journée de la Marseillaise.

« Approuvez-vous l'initiative du *Bonnet Rouge* au sujet du transfert des cendres de Rouget de l'Isle au Panthéon ? »

« C'est une œuvre excellente que celle que vous avez entreprise. L'apothéose de nos héros doit être faite dans la capitale. »

Après un examen extrêmement minutieux, les Commissions de réforme les ont déclarés désormais inaptes à tout service militaire.

Nous avons demandé — et l'opinion publique tout entière avec nous — que l'on use à ces hommes, non visés par la loi du 6 avril, qu'ils peuvent, sans craindre un quelconque examen, participer à la reprise des affaires et coopérer à la prospérité économique de la France.

Notre enquête a démontré que le Parlement, à l'unanimité presque absolue, était avec nous et s'opposait à tout projet de loi tendant à inviter les réformés de 1915 à participer, encore une fois, devant les médecins militaires.

Des personnalités, telles que M. Doisy, président de la Commission d'hygiène de la Chambre, le docteur Galup, sénateur, Dalbier Charles Bernard, Candace, Bouvier, députés, ont condamné formellement tout nouvel examen des réformés numéro 2 de 1915.

Enfin, un certain nombre de députés, appartenant aux opinions les plus diverses, ont demandé à M. le ministre de la Guerre, par la voie du *Journal officiel*, de donner satisfaction à l'opinion publique en déclarant solennellement que les décisions prises à partir du 1^{er} janvier 1915, par les Commissions de réforme, étaient définitives et irrévocables.

Après M. Aristide Joberet, socialiste unifié, et M. Victor Dalbier, radical-socialiste,

la Marseillaise, le jour de la Fête Nationale, sera une manifestation splendide de concorde et d'union sacrées. Tous les Français, sans distinction de croyances, d'opinions et de partis, acclameront le nom de Rouget de l'Isle. Nous avons demandé au président du Conseil si à l'occasion de la journée de la Marseillaise, il ne serait pas possible de procéder, devant le peuple de Paris, à la décoration solennelle d'un ou de plusieurs drapeaux. Cette question sera soumise à la bienveillante attention du général en chef. Entre autres avantages, la glorification populaire de Rouget de l'Isle contribuera à nos ennemis que la capitale, loin d'être abattue, est toujours aussi fière, énergique et résistante. Tous les ministres sont favorables à cette belle manifestation qui rappellera les grandes cérémonies de la Révolution. »

Mlle MARTHE CHENAL de l'Opéra-Comique

La Marseillaise ! Incarnation vivante de notre hymne national, la délicieuse artiste qui, depuis le début de la guerre, chante devant les foules enthousiastes de l'Opéra-Comique et les soldats blessés du Tricouleur, nous adresse la lettre suivante :

« J'applaudis de tout mon cœur de France à votre magnifique initiative qui consiste à faire du 14 juillet 1915 l'apothéose de la Marseillaise ! »

« Aucune manifestation ne saurait être plus belle et plus grandiose que la translation des cendres de Rouget de l'Isle au Panthéon, accompagnées par un million de joies entonnant notre immortel et glorieux hymne national ! »

« Croyez, Monsieur, à l'assurance de mes plus enthousiastes sentiments. »

La journée de la Marseillaise rencontre l'assentiment général de la presse parisienne.

Parmi les journaux qui ont parlé de cette manifestation, citons : le *Matin*, *Excelsior*, *le Radical*, *le Petit Journal*, *la Patrie* et *l'Intransigeant*.

Notre confrère Georges Montorgueil a consacré dans *l'Éclair* un article à la Marseillaise au Panthéon, dont nous extrayons cette phrase :

« Il n'est pas impossible que les restes de Rouget de l'Isle soient portés au Panthéon, le 14 juillet. L'idée est dans l'air. Si on doit la réaliser — autant ce 14 juillet-ci qu'un autre — alors que la Marseillaise emprunte à l'héroïsme de nos soldats toute sa signification, ils la chantent, ils la meurent et la chantent. Ce sont eux qui portent la Marseillaise au Panthéon. »

Georges Montorgueil a raison. On ne retrouvera pas, dans notre histoire, de moments plus propices, pour glorifier la Marseillaise. La manifestation du 14 juillet sera un hommage suprême rendu à tous ceux qui sont tombés, les armes à la main, aux sons de notre hymne glorieux.

Tous les soldats morts pour la Patrie entreront au Panthéon avec la Marseillaise !

Léo Poldès.

après M. Amédée Peyroux, progressiste, M. Henri Galli, nationaliste, et vice-président de la Ligue des Patriotes, vient de poser la question des réformés numéro 2 de 1915 à M. le ministre de la Guerre.

M. Henri Galli, député, expose à M. le ministre de la Guerre la situation mal définie des soldats réformés numéro 2 depuis le 1^{er} janvier 1915, à la suite de maladies et demande s'il ne serait pas équitable, en raison des garanties qui ont entouré les réformés de 1915, de déclarer que ces hommes ne seront pas soumis à de nouveaux examens, et que les décisions prises à leur égard peuvent être considérées comme définitives.

Nous sommes persuadés que la réponse de M. le ministre de la Guerre sera affirmative.

Elle ne peut être qu'affirmative. Notre excellent collaborateur, M. le docteur Amédée Peyroux, député de la Seine-Inférieure, a constitué un dossier, avec les concours du *Bonnet Rouge*, qui montre clairement la situation des réformés numéro 2 de 1915 est intéressante et mérite d'être examinée par M. Millerand, avec la plus bienveillante attention.

« Si l'on a besoin d'hommes en ce moment, ce n'est pas dans cette catégorie que pourra s'accomplir le recrutement nécessaire. Les réserves dans les dépôts et l'application bien comprise de la loi Dalbier fourniront un contingent assez suffisant pour que l'on puisse déclarer, sans aucun inconvénient, comme le demande si justement et si clairement M. Henri Galli, que les réformés numéro 2 de 1915 ne seront pas soumis à de nouveaux examens et que les décisions prises à leur égard peuvent être considérées comme définitives. »

Un nouvel attentat à New-York

New-York, 6 juillet. — Un individu tenta de faire sauter, hier soir, les bureaux principaux de la police, à New-York.

La bombe de dynamite qui avait été déposée dans ce but endommagea fortement, en éclatant, tout l'édifice.

L'auteur de cet attentat a réussi à disparaître après avoir déposé son engin, accompagné sans doute par un mécanisme d'horlogerie qui tout simplement, à renversement, l'attentat est dû à la vengeance d'anarchistes récemment condamnés.

Les Serviteurs de l'Étranger (1)

XXXI

Maurras sauvé de l'Index par les Prussiens du Vatican

Le jeu de l'alliance intégral-royaliste

Maurras et ses co-conspirateurs vendaient leurs services à l'Allemagne, représentée par ses agents romains, les intégralistes, la troupe d'aventuriers cléricaux, dirigée par le prêtre marron qui s'appelle Umberto Benigni.

Ils recevaient, en échange, nous l'avons dit, la certitude de ne pas être condamnés par le Pape, ni à cause de leurs écrits anti-chrétiens, ni à cause de leur vie scandaleuse, bien faite pour révolter des catholiques tant soit peu rigoureux comme les ultramontains français dont on escomptait l'argent et l'appui.

La dernière carte

Condamnés par Rome, Daudet et Maurras en effet, étaient perdus. Ils auraient vite senti l'utilité de tout ce qu'ils entreprenaient pour amener à eux les masses ouvrières. Parce que les syndicalistes étaient irrités contre le Gouvernement et parce que les dévots si forts que leur colère fume encore et que leur rage se manifeste toujours par des attaques furibondes contre la *Bataille Socialiste*, contre la *Guerre Sociale*, contre les associations ouvrières, contre le peuple en général.

Mais, avec toute la mauvaise grâce possible, la troupe néo-philippiste dut renoncer à la conquête du peuple.

Il ne lui restait donc plus, en fait de mécontents, que les cléricaux. C'était leur dernière carte. Il importait de la bien jouer. C'est pour cela qu'il fallait, avant tout, éviter une condamnation pontificale, mise à l'ordre du jour de la République et des socialistes. C'est à quoi veillèrent les germano-intégralistes.

Un répugnant apostat

La mise à l'Index des œuvres de Maurras et de Daudet, et la condamnation des théorèmes prussiens de l'Action Française n'auraient cependant étonné personne.

Élevé charitablement par les prêtres du collège ecclésiastique d'Aix-en-Provence, le malheureux Maurras n'avait rien eu de plus pressé, aussitôt qu'il pensa ne plus avoir besoin de l'Église, que d'insulter grossièrement la religion, de souiller ses mystères et de bavoter ses ministres.

Nous lecteurs saviez si, au *Bonnet Rouge*, nous sommes anticléricaux ! Ce n'est pas le respect de l'Église qui nous pèse, ni l'admiration pour ses mystères absurdes, ses rites ridicules et son fanatisme intolérant.

Nous devons reconnaître cependant que, par une fois, nous avons failli vomir du dégoût en lisant les pages dans lesquelles Maurras parle de l'Église. Ce n'est pas seulement la haine d'un gosse infirme et vicieux qui rage de devoir de la reconnaissance aux braves curés qui l'ont élevé, et de sophismes, œuvre d'un esprit bisocore, à l'heure d'être logé dans un corps débile et limité. Telles histoires de mauvais prêtres qui mettent des scapulaires pour faire l'amour, si elles étaient écrites en un français plus correct et plus vivant, feraient les délices des vieillards libidineux et impuissants, admirateurs de Marquis de Sade... Sous prétexte de célébrer la nation, le génie grec et le paganisme, Maurras, l'esthète laid, vomissait d'immenses outrages sur le Christ, les prophètes, les saints et les saintes, sur l'Ancien Testament et le Nouveau.

Vagissements politico-religieux

L'œuvre de Daudet était l'avenant. Quant aux théories saugrenues et difformes que les deux compères avaient fait venir d'Allemagne et baptisées « la doctrine néo-royaliste » c'était tout ce qu'on pouvait trouver de plus contraire aux enseignements de l'Église, tout ce qu'on arrivait à imaginer de plus directement opposé à la morale chrétienne.

Le catholicisme exalte l'éminente dignité de la personne humaine. Tout homme a une âme qu'il doit sauver. Tout homme est une créature de Dieu. Tous les hommes se valent.

(1) Voir le *Bonnet Rouge* depuis le 6 juin.

donc ont des droits égaux à la vie, à la lumière et au bonheur.

Disciples asservis et maladroits des Allemands, de leur Nietzsche surtout, le Daudet et le Maurras et la troupe entière s'agençaient gauchement à leur service de la commune humanité ; ils prétendaient s'accorder de droits qu'à une petite quantité d'esprit supérieurs, parmi lesquels ils ont le toupet de se placer eux-mêmes.

Ils crient que le juste ni l'injuste n'importe. L'idée du droit, comme le sentiment de la pitié, sont des imaginations d'esclaves faibles. Les Daudet et de beaux, qui le voyez-vous, cet homme fort et beau, qui a nom Maurras — ont le droit d'agir à leur fantaisie. Peu importe les moyens, pourvu que la fin, c'est-à-dire la réalisation des conceptions, politico-sociales de cet olibrius, soit atteinte.

Mais pourquoi analyser ces divagations d'ivrognes germanisés ? On sait du reste que leurs vagissements de poupons à la bière sont la négation du christianisme.

La condamnation

Aussi, quand ces lugubres saligauds émettent la stupéfiante prétention de diriger les catholiques en France et de leur faire la loi et de prendre la parole en leur nom, il y eut de formidables protestations.

Des prêtres comme le directeur des *Annales de Philosophie Chrétienne*, ou le vénérable curé des Lillias, s'élevèrent avec force contre ces prétentions insensées. Des évêques s'associèrent à ces protestations. M. Chapon, l'évêque de Nice, M. Mignot, l'archevêque d'Albi, et nombre d'autres prélats montrèrent au Pape ce qu'étaient les quatre ou cinq forbans qui, pour mettre l'Église au service du Roi, désacralisaient le catholicisme par leurs débauches et le scandale de leur vie.

Ces évêques exposèrent au Vatican qu'il serait prudent et légitime de dissiper avec éclat la confusion équivoque que ces gens malhonnêtes s'efforçaient de créer dans l'opinion entre leur affaire et l'Église romaine. On demanda hardiment au pape l'Index de Maurras, et de quel côté de quelques moins pousseux et la condamnation publique de l'Action Française.

Le Pape Pie X se rendit à ces raisons. Un décret fut préparé. Quelques Français, qui se trouvaient à Rome à cette époque le lurent avec plaisir. Le Pape invitait les catholiques à se défendre contre les attaques de ces saligauds du Christ, de ces saligauds et de ces démons, fils de Sodome et de Gomorre, mais point de Rome, assurément.

Le décret allait paraître dans les *Acta Sanctae Apostolicae Sedis*, quand survint Umberto Benigni, l'homme des Austro-Bulgares : il sauva l'Action Française.

Le Sauveur

Ce prêtre romain, dont la vie est une série d'aventures indécentes ou malhonnêtes,

